

30/1/16

"LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS" (APR)  
13 Square Lucien Rose  
35000 RENNES

## GROUPE DE TRAVAIL

### PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER PUBLIC ET PRIVE (PB3P)

#### LES ACTIONS EN FAVEUR D'ELEMENTS PATRIMONIAUX PARTICULIERS

13 Séances de Travail ou Réunions préparatoires.

Co-Pilotage : Adélie AVRIL – Pierre CHARPENTIER – Michel COIGNARD

Pour le Patrimoine Public, 2 Priorités :

>"LE LAVOIR DE CHEZY"

>" LE JEU DE PAUME "Le Pélican"-Rue Saint Louis -  
( Voir textes particuliers sur ces 2 dossiers)

Les Amis du Patrimoine Rennais n'ont pas pour autant abandonné les autres dossiers :

> **PRAIRIES SAINT-MARTIN :**

Les APR ont participé à de nombreuses rencontres et soirées ateliers avec les représentants de la Société Paysagère (Agence BASE Paris) chargé de l'aménagement du "parc Naturel urbain" (7 réunions entre Septembre 2012 et Avril 2013). Ils ont coopéré dans l'action avec plusieurs associations : "Les Amis des Prairies Saint Martin", "Les Résidents alentour des Prairies Saint Martin", "Hé Lecteurs de Saint Martin", "Nature en Ville". Ils se sont également associés à la Société d'Horticulture 35 pour rédiger un rapport notifiant leur fort attachement à ce site exceptionnel et leur désir que subsistent les rares "Haies Plessées" épargnées lors du précédent saccage en 2007, les Allées arborées, quelques Jardins ouvriers témoins et toute une végétation typique des bords de l'Ille et du Canal.

Les APR continuent aussi d'apporter leur soutien à la demande des Résidents pour la préservation de l'habitat, le long du canal et autour des Prairies.

**En 2015, des haies et des arbres ont été préservés mais tous les jardins familiaux ont disparu; les terrains sont nivelés et après quelques moments de laisser aller dans un état d'abandon, les Services de la Ville de Rennes ont procédé à un nettoyage des lieux.**

**En Janvier 2015, le Conseil Municipal a décidé de revenir sur la position de maintenance de l'habitat le long du canal et alentour tant que l'occupant actuel y est présent; prise en définitif par le C.M précédent avec l'approbation des Paysagistes, chargés du nouvel aménagement. La délibération prévoit la démolition, le plus rapidement possible de toutes les habitations privées bordant les Prairies Saint Martin.**

**LES RIVERAINS CONCERNES REFUSENT CETTE DECISION.**

**"LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS SOUTIENNENT LE COLLECTIF DES HABITANTS CONCERNES.**

>PALAIS DU COMMERCE – HOTEL DES POSTES

L'Association maintient son opposition à la fermeture par vitres de la Galerie des Arcades.

Par "Ouest-France" du 23/4/13, nous apprenons que le propriétaire "La poste" renonce à fermer les arcades du Palais du Commerce. Malheureusement, la Ville persiste mais renchérit en parlant d'installations de grilles...Ce qui serait sans doute, une pire solution.

**A partir de l'Eté 2014, à la suite de faits divers fâcheux dans les arcades et autour, la nouvelle municipalité élue en Mars, repart à l'assaut de "la Poste" pour obtenir la fermeture des arcades par vitrages (Ouest France du 14 Novembre 2014). (8 articles sur les Arcades, dans "Ouest-France" entre début Juillet et fin Septembre 2014).**

Les APR soutiennent l'avis de l'Architecte départemental des Bâtiments de France qui refuse la cloture par vitrage.

**Les négociations Ville de Rennes, Poste, STAP continuent actuellement.**

**L'inquiétude de l'Association augmente du fait qu'un projet de loi actuellement en navette entre la Chambre des Députés et le Sénat pourrait déssaisir l'Etat par "Les Bâtiments de France" (STAP) de la protection du périmètre de 500mètres autour des Secteurs sauvegardés au profit de la Collectivité Territoriale concernée.**

> "CROIX SAINT-HELIER"

Même si le fait nous a bien étonné, ce n'était pas un "poisson". La Croix Saint Hélier est revenue en Avril 2015 au même endroit, telle qu'elle était lors de son démontage en 2005. Nous avons déjà le pressentiment que cette réédification bienvenue tenterait sans doute de masquer la destruction de l'Ecole Saint Michel juste en face. Nous apporterons des précisions dans le Compte rendu concernant le Patrimoine privé.

**AUTRES SITES QUI SUSCITENT L'INQUIETUDE DES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS**

> LA COCHARDIERE – HOTEL DIEU

Les nouvelles du malade ne sont pas bonnes !

**Grande inquiétude sur le devenir du bâti actuel , y compris, l'ensemble hospitalier d'origine.**

**Un sérieux sujet de préoccupation pour "Les Amis du patrimoine Rennais"**

Tous les bâtiments, côté impair de la rue de la Cochardière, dont les locaux de désinfection conçus par l'Architecte Julien BASLE et élaborés par Wilfrid GUILLAUME en 1919 à l'angle avec la rue Saint Martin; vont être détruits et remplacés par des immeubles hauts de 27 mètres regroupant 200 logements et des commerces en rez de chaussée. Les habitants du côté Pair sont très inquiets et se regroupent pour envisager leur défense.

Pour les autres Bâtiments; des études préalables de proposition d'aménagement à venir auxquelles ont participé des Universitaires, des Architectes, des Etudiants ont été effectuées pour rien, semble-t-il; car le Ministère de la Santé, propriétaire et la Ville de Rennes ne seraient toujours pas parvenus à un accord de cession de la partie historique du site.

La Fédération Nationale Patrimoine Environnement à laquelle les APR sont affiliés a réalisé une Brochure sur les reconversions, initiatives, restaurations des Hôtels Dieu et Hospices désaffectés dans l'ensemble de la France.

> PALAIS SAINT-GEORGES.

**"Les Amis du Patrimoine Rennais" se sont réjouis de l'abandon par la Ville de Rennes du projet de transformation du "Palais Saint Georges" en Hôtel de luxe. Pour autant, ils restent attentifs à la réaffectation définitive réservée à cet ensemble après le départ des Pompiers. . Aucune information nouvelle en 2015.**

>FACULTE DES SCIENCES.

**Exigence que l'intégrité architecturale de ce Bâtiment de 4500M2 soit préservée.**

**La Ville va y installer une école primaire de 1800M2 avec 8 classes, pour les habitants du Centre Ville. Le Centre info Ecole rejoindra aussi les lieux.**

**Il restera 2700 M2 disponibles qui seraient consacrés à un "Hôtel à projets" destiné à accueillir des événements hybrides et temporaires autour de l'artistique, la santé et le bien être, l'insertion sociale, le numérique et l'innovation.**

**En réplique "L'Association Rennes en Sciences Pasteur" regroupant des scientifiques actifs et honoraires souhaiterait toujours maintenir à ce bâtiment sa vocation scientifique d'origine en y regroupant des collections prestigieuses dispersées actuellement, dans les facultés, les lycées et divers autres endroits. Elle suggère à la Ville de suivre l'exemple de Nantes, Bordeaux, Toulouse. Toulouse a réhabilité les anciens locaux de sa fac de Sciences en plein centre ville pour y installer un magnifique "Quai des Savoirs"**

**Il est encore rappelé que "Les Amis du Patrimoine Rennais" ne prennent pas parti**

## **collectivement dans l'affectation ou réaffectation des "Bâtiments Publics".**

### > PORTES MORDELAISES.

Les Fouilles et dégagements entrepris depuis Septembre 2013, font espérer une revalorisation rapide de ce monument et de ses alentours. Les projets de la Ville vont dans le bon sens correspondant à l'attente des APR..

Les APR ont été invités le jeudi 7 Mai par M. SEMERIL, Premier adjoint à découvrir le projet séduisant de cheminement paysagé et distrayant entre les Portes Mordelaises et la Tour Duchesne que la Ville de Rennes vient de racheter au ministère de la Défense.

Les APR ne trouvent absolument pas judicieux que la Croix de la Mission soit déplacée dans le cadre de cette initiative.

### >"LES JACOBINS"

2015 sera l'année où le Grand Public aura pu admirer le Couvent sur Pilotis.

Il est encore trop tôt pour apporter une appréciation sur la restauration des édifices anciens et leur insertion dans les nouveaux.

Les APR regrettent toujours que la réhabilitation de l'Eglise du Vieux Saint Etienne et l'adaptation au contexte de la Salle de la Cité n'aient pas été prises en compte dans le cadre du projet "Centre de Congrès".

### > PRISON "JACQUES CARTIER" :

Statu quo depuis 2011. Le Bâtiment d'origine serait conservé dans sa totalité.

Les APR désirent plus que jamais la sauvegarde des "Bâtiments d'origine et de tout ou partie du mur d'enceinte, encore plus, depuis l'événement DAZIBAO du 4 Avril 2013 auquel l'Association avait été conviée pour rappeler l'Histoire de ce lieu.

Rien de nouveau depuis l'an passé.

L'Administration pénitentiaire est toujours propriétaire et gestionnaire des lieux qu'elle loue de temps en temps pour des tournages cinématographiques.

Les "Domaines" qui ont en vente, le site, depuis plusieurs années, ne semblent pas avoir de nouvelles offres.

### >THABOR.

**Le programme de réhabilitation se poursuit, tel qu'il avait été programmé par la municipalité précédente.**

L'eau a rejailli dans les Fontaines à la satisfaction de nombreux mariés qui choisissent ce décor pour immortaliser des moments uniques.

Les APR réclament le retour du parterre en mosaïciculture "Ecusson de Rennes" visible de la rue de Paris. Ils l'ont demandé au "Budget participatif" mais leur requête a été jugée "Hors cadre" car elle comporterait des frais de fonctionnement. Ils ne comprennent pas la décision de suppression prise récemment par le Conseil municipal.

### > ESCALIERS DE LA GALERIE DU THEATRE.

Malgré les nombreuses réclamations des APR près de la Ville et des Services Patrimoniaux compétents; il ne semble pas qu'ils soient concernés par les importants travaux de restauration de l'Immeuble du Théâtre et du Café-Brasserie "Le Picadilly".

Les APR insisteront pour que l'escalier retrouve sa beauté d'origine et son usage initial.

### > PATRIMOINE RELIGIEUX D'AVANT LA LOI 1905

dont la maintenance incombe à la Collectivité Territoriale propriétaire.

Les APR se sont réjouis de la restauration d'une partie de la Cathédrale Saint Pierre et de L'Eglise Toussaint.

D'autres lieux de culte actuels ou anciens continuent de se dégrader dangereusement en

particulier "Saint Hélier" sans rappeler "Le vieux Saint Laurent" devenu entrepôt municipal jusqu'à délabrement définitif.

Construction d'un nouvel Immeuble dans les Jardins du Presbytère des Sacrés Coeurs. Très insolite dans le tissu immobilier actuel, il va aussi masquer à la vue des passants tout l'arrière de l'église. Des riverains se sont mobilisés.

> SERRES DU PARC SAINT CYR :

Les APR souhaitent qu'elles soient restaurées.

L'Association "Les Jardinets de Saint-Cyr" demande sa réhabilitation dans le cadre du "Budget Participatif-Fabrique Citoyenne"

> MUR EN TERRE DE LA TAUPINAIS – "LA PREVALAYE"

En Mars 2014, un riverain nous signale que ce mur se détériore à cause des pluies abondantes de l'hiver et pense que si rien n'est fait pour le réparer, il tombera rapidement en ruine. Il est lui même intervenu près des Services de la ville sans obtenir de réponse satisfaisante. L'association adresse alors un courrier à la Maire de Rennes. En Juillet, une lettre du 1<sup>er</sup> adjoint assure que des travaux vont être engagés avec accompagnement de l'Association ACCROTERRRE qui fait la promotion des constructions en terre. L'action est bien engagée au cours du dernier trimestre 2014.

La Ville de Rennes a prévu un programme de restauration sur plusieurs années.

L'Association reste très attentive à ce que les travaux soient réalisés dans les règles de l'art.

> HALLE D'EMBOUTEILLAGE DE LA BRASSERIE SAINT HELIER

La Ville promet beaucoup sur la réhabilitation et la destination de ce bâtiment mais rien ne vient. Combien de temps les propriétaires et locataires des immeubles neufs de la ZAC supporteront ils la présence d'une telle ruine dans leur environnement immédiat ?

> EURORENNES

Disparition d'immeubles contemporains de la "Maison Centrale des Femmes" enregistrés dans la liste "Patrimoine local remarquable", rue Louis Blériot.

Démolitions de toutes les constructions du côté Nord de la rue de Quineleu.

Quasiment plus de constructions anciennes sur le "côté est" de la rue de l'Alma.

> AUTRES ELEMENTS ET ENSEMBLES PATRIMONIAUX FAISANT L'OBJET D'UNE TRES GRANDE ATTENTION :

Réaménagement de la Place Sainte Anne après la disparition très regrettée du "Mur Dubonnet". Les APR ont rencontré les initiateurs du Collectif "Place à défendre" Suivi également de l'évolution de la réhabilitation de la Place Saint-Germain.

"**Manoir des Chalais**", Propriété de la Ville de Rennes : "La Maison de la Santé " qui y avait son siège doit le quitter.

La Ville est muette sur la destination de cette bâtisse \*\*\* à l'annexe du PLU...Les APR sont en alerte.

> PATRIMOINE IMMOBILIER ET TERRAINS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES

Les APR sont très attentifs au devenir d'édifices qui vont être prochainement rétrocédés par l'Etat ou les Collectivités territoriales. Citons :

- L'Hôtel d'Artillerie-Mess des Officiers; rue de la Monnaie -
- Ancienne Gendarmerie, rue du Général Guillaudot acquise par un Promoteur.
- Le Quartier Militaire Foch, Boulevard de la Tour d'Auvergne.
- Le Moulin d'Apigné, propriété de Rennes Métropole.
- Le Palais diocésain Saint Melaine / (Liste loin d'être exhaustive) /.